



Amicale Laïque de Bruz

AMICALE LAIQUE DE BRUZ

Adresse postale :

Maison des associations
59 avenue Alphonse LEGAULT
35170 BRUZ - FRANCE
<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2016/2017 du samedi 30 septembre 2017

La liste des membres présents peut être consultée auprès du secrétariat de l'ALB, elle n'est plus reportée dans ce document. En effet, en vertu de l'article 10 des statuts de l'Amicale : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents.

Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2016-2017

Conformément à l'article 9 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. rapport moral de l'année 2016-2017 ; intervention (Bernard RAVAUX Pierrick FAVRAIS – Michel CHENU - Frank MONTEUUIS)
2. vie des sections
3. rapport financier Michel Chenu et rapport Vérificateurs aux Comptes
4. vote sur le montant des adhésions 2018-2019
5. élections des membres du CA – Collège Adhérents
6. Mot de Monsieur le Maire de Bruz ou de son représentant
7. cocktail déjeunatoire

Rapport moral de l'année 2016-2017 présenté par le Président

Bernard Ravaux débute ce rapport moral en précisant qu'il est Président de l'Amicale depuis deux ans pour un engagement sur une mandature de trois ans.

Notre association défend les principes de tolérance et du bien vivre ensemble depuis son origine. Nous sommes fiers de perpétuer ces valeurs et de les inscrire dans les actes quotidiens qui construisent la vie de l'amicale.

L'épanouissement individuel des adhérents au sein des sections, le plaisir de s'adonner à une activité enrichissante en compagnie de personnes de tous horizons, l'accès aux responsabilités sont les composantes d'une vie associative réussie.

L'ALB compte à ce jour près de 1450 adhérents inscrits dans 18 sections artistiques, culturelles et sportives qui caractérisent l'association dans son dynamisme de par la variété et la complémentarité de toutes ses activités.

Les sections sont actives grâce au bénévolat de nombreux adhérents qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour permettre au plus grand nombre de se divertir, de s'adonner à leur passion.

Chaque section a un fonctionnement propre et dispose d'une large autonomie. Des instances de gestion, d'organisation, de régulation et des temps forts de convivialité rythment la vie de chacune.

L'Amicale Laïque de Bruz est pilotée par un conseil d'administration qui fédère l'ensemble des sections. Il se réunit régulièrement afin de réguler les actions quotidiennes de l'association et prendre les bonnes décisions.

Points forts de l'association :

Une gestion financière saine et parfaitement maîtrisée

Une gestion des personnels suivie et bien accompagnée.

Un secrétariat ouvert et accessible quatre après-midi par semaine.

Une communication bien rodée, des informations en direct, des compte-rendus de commission et de CA réguliers ...

Un magnifique engagement de bénévoles qui rythment la vie de l'ALB au quotidien.

Une vie associative dynamique :

1. Une Assemblée Générale annuelle en présence de toutes les sections.

2. Des conseils d'administration réguliers précédés d'un bureau.

3. Une assemblée générale annuelle de chaque section.

4. Des manifestations artistiques, culturelles et sportives ouvertes au public ; Elles connaissent un vif succès à l'échelle de la ville et du territoire.

5. Une Présence chaque année au forum des associations en Septembre où toutes les sections sont représentées.

L'année 2016-2017 a été bien remplie, riche d'événements et aussi source **d'inquiétude** en ce qui concerne le renouvellement d'élus bénévoles pour gérer au mieux la vie de l'amicale (18 responsables de sections – 12 collèges Adhérents)

Bernard Ravaux présente à l'Assemblée les membres du Bureau, présents et remercie particulièrement les responsables et trésoriers bénévoles pour leur engagement au service de l'ALB.

Les rapports avec l'environnement – Les partenaires

La Ville de Bruz :

- Des subventions de fonctionnement pour les sections d'un montant total de 15350 € pour 2017 (Baisse de 5180 € par rapport à 2016).

- Des subventions emplois sportifs attribuées à l'ALB pour 2 animateurs sportifs brevetés d'Etat à temps plein (31583 €).

- Au-delà des subventions de fonctionnement et pour les emplois sportifs ce sont aussi des subventions indirectes à savoir une mise à disposition de locaux gratuitement pour toutes les activités ainsi que de matériels pour certaines : la population de la ville de Bruz s'accroît fortement, la demande d'activités également, les locaux sont utilisés à plein (et parfois même sont insuffisants pour certaines activités).

Ce chapitre sera présenté et largement développé par Michel Chenu en charge de la trésorerie depuis février 2016.

Le Conseil Général :

La subvention de 5972 € à l'animateur «emploi-réseau» avec Maure en 2016 a été reconduite en 2017.

Par ailleurs, les animateurs de badminton et basket animent à chacune des 4 petites vacances des stages sportifs pour les jeunes bruzois et les jeunes sportifs du canton.

Les recettes générées sont incluses dans la mutualisation du coût des 2 animateurs.

Le club de badminton de Maure utilise en partie les services de l'animateur badminton et participe financièrement au coût global de l'animateur. Cette convention est reconduite en 2017-2018.

Les établissements scolaires publics :

Troisième année de convention avec la ville de Bruz, les 2 animateurs sportifs basket et Badminton brevetés d'état dans le cas du projet éducatif de territoire interviennent dans les 3 écoles élémentaires publiques de Bruz. Cette saison, les animateurs sont intervenus 220 Heures pour un coût de 10 € de l'heure reversé dans la mutualisation. Cette convention est reconduite pour 2017- 2018 avec une réactualisation des coûts (15 € / H).

Les fédérations françaises de Badminton, Basket et Tennis de table accompagnent les sections sportives respectives.

Les salariés

En 2016-2017, l'Amicale a compté 18 salariés dont deux emplois à temps plein, un secrétariat. Les autres salariés se répartissent sur différents contrats CDI, CDI intérimaires, vacataires) ce qui représente plus de 3 ETP (équivalent temps plein soit plus de deux cents bulletins de paie en 2016/2017).

Les principales sections ayant des salariés sont : le badminton, le basket, l'encadrement, les langues, la mosaïque et le tennis de table.

BILAN et REMERCIEMENTS

Les engagements annoncés en 2016-2017 ont été tenus à savoir :

- Etude et budgétisation des impacts du passage à la professionnalisation pour la gestion des emplois salariés.
- respect des droits des salariés – maintien des entretiens professionnels par une démarche constructive. Nous avons accompagné et encouragé une formation continue qualifiante.
- Rencontre de la municipalité afin de se connaître, se faire reconnaître ; régler les problèmes techniques ; préciser le niveau d'intervention de nos animateurs, préciser le matériel nécessaire à l'exercice de leurs compétences et leur besoin de locaux planifiés adaptés.
- Continuer à améliorer la gestion interne des sections notamment dans les domaines administratif et financier, et améliorer encore la communication avec l'outil internet.
- Nous nous sommes mobilisés sur un événement fédérateur sur le thème des « textures » qui prolongera notre assemblée générale dans la convivialité cet après-midi.

Les projets 2017-2018

Nous continuerons à œuvrer, encourager, et soutenir les valeurs du bénévolat.

- En partenariat avec la Ville de Bruz, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en place pour la rentrée 2014 nous continuerons à participer au Comité de suivi des temps d'activités péri éducatives.
- Nous serons également présents au Conseil de la Vie Associative Bruzoise en veillant particulièrement au suivi, à l'évaluation et à l'application de la charte d'engagements ville de Bruz-Associations signée en Novembre 2011. Nous souhaitons contribuer à actualiser cette charte dans le dialogue, la concertation, le développement et la promotion de la vie associative qui nous est chère.
- Nous continuerons à développer les liens et projets inter-sections, aider à recruter de nouveaux responsables-trésoriers de sections.
- Nous continuerons à garantir l'autonomie des sections dans le respect des statuts de l'amicale et de son arbitrage dans la gestion des conflits.

Vers un projet « associatif jeunes » à l'horizon janvier 2018

Nous souhaitons nous inscrire davantage encore dans la cohérence d'une politique éducative sportive et culturelle à l'échelle de la commune pour les Jeunes.

Nous allons créer un « projet associatif jeunes » qui a pour objectif de :

Favoriser les rencontres inter activités sportives, artistiques et culturelles.

Valoriser l'engagement citoyen et le vivre ensemble.

Pour cela nous mettrons en place des formations à leur intention

Pour :

- o Les encourager et les accompagner dans la prise de responsabilités.
- o Contribuer à leur développement éducatif, social et culturel

Le bilan de l'année écoulée est positif.

Bernard Ravaux adresse ses remerciements à tous : membres du CA, Bureau de l'ALB et Bureaux des sections.

Un grand merci également aux partenaires de l'ALB, aux vérificatrices aux comptes qui ont consacré bénévolement deux journées complètes pour reprendre une à une la comptabilité de chaque section.

Mots des sections

SCRAPBOOKING

Pour la saison 2016/2017, la section SCRAPBOOKING comptait 16 adhérentes.

Nous avons eu 3 départs mais pour 2017/2018 nous avons une nouvelle venue.

Nos cours ont lieu le mercredi soir, jeudi matin et jeudi après-midi. Ils durent 3 heures.

En dehors de ces 7 cours annuels, nous avons des ateliers libres y compris pendant les vacances scolaires (suite aux demandes de nos adhérentes).

L'activité importante de la saison a été l'exposition annuelle avec la section photo. Nous travaillons en commun depuis de nombreuses années en associant la mise en page de clichés de la section photo aux pages réalisées avec nos photos personnelles.

En 2017, nous avons fêté un moment important, les 10 ans de la création de notre activité (un article est paru dans Ouest-France). A l'origine, c'est la section photo qui nous a accueillies. Nous avons ensuite pu créer une section autonome l'année suivante.

Nous nous sommes réunies autour d'un repas pour fêter cet anniversaire.

Depuis 10 ans, nous avons toujours la même animatrice qui est très agréable et avec qui nous avons de très bons rapports.

Nous vous donnons rendez-vous le week-end du 7/8 octobre 2017 pour notre exposition photo/scrapbooking!

Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2016-2017

Rapport financier

Préambule

Ce rapport financier est l'aboutissement d'une organisation mettant en œuvre diverses interventions.

- Les 18 trésoriers de sections pour le suivi financier des activités.
- La secrétaire de l'ALB, Marie, pour les enregistrements comptables.
- Le contrôle mensuel et la clôture des comptes par le trésorier.
- Les vérificateurs des comptes en fin d'exercice.

Rappel méthodologique

L'Amicale Laïque de Bruz a clôturé le 30/06/2017 les comptes de son exercice comptable. Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois du 1^{er} Juillet 2016 au 30 Juin 2017.

Le compte de résultat de l'association résulte de l'agrégation des recettes et dépenses de chaque section, complétées par celles traitées directement par l'association (générique). Les fonds propres de l'association sont alimentés par la trésorerie disponible en fin d'exercice. Celle-ci est répartie sur les différentes sections, un compte d'épargne et le compte générique en fonction de leurs budgets respectifs.

Le compte Générique

Il assure deux fonctions :

- administration de l'ALB
- transferts internes

En ce qui concerne l'administration, il s'agit des dépenses de frais de personnel de la secrétaire employée à temps partiel et des charges administratives (téléphone, fournitures de bureau, assurances, assistance paie, formation des bénévoles, etc...Les recettes sont quant à elles constituées de la cotisation des adhérents.

Les transferts internes représentent les dépenses et recettes liées aux emplois sportifs des deux postes à temps plein, l'un pour le badminton, l'autre pour le basket. Ces deux salaires sont pris en charge par le compte générique, puis transférés aux sections concernées. Il en est de même pour les

recettes concernées : activités extérieures et subvention aux emplois sportifs attribuée par la ville de Bruz.

Les comptes des sections

Les sections disposent d'une grande autonomie financière et, en moyenne toutes sections confondues, près de 80 % de leurs recettes proviennent de leurs propres activités : cotisations des participants et activités. La plupart des sections culturelles et artistiques sont autofinancées à plus de 90%.

La mise en place cette année de valorisation du bénévolat démontre un apport approchant les 80 % des flux financiers et un rapport bénévolat/cotisation égal en moyenne à 1,34 (1 € de cotisation pour 1,34 € de cotisations des adhérents..

Charges des sections

<u>Charges des sections</u>		
ACHATS	49 782 €	11%
SALAIRES ET CHARGES	144 783 €	31%
SERVICES EXTERIEURS	1 093 €	0%
AUTRES SERVICES	58 771 €	12%
IMPOTS	360 €	0%
PROVISIONS	0 €	0%
DIVERS	1 668 €	0%
VALORISATION DU BENEVOLAT	214 279 €	
	470 735 €	100%

<u>Recettes des sections</u>		
COTISATIONS	152 391 €	32%
ADHESIONS	0 €	0%
VENTES DE MARCHANDISES	5 457 €	1%
PRESTATIONS MISE A DISPOSITON DE PERSONNEL	41 719 €	9%
0 €	0%	
SUBVENTIONS	57 109 €	12%
PUBLICITE	5 027 €	1%
PRODUITS FINANCIERS	0 €	0%
RECETTES EXCEPTIONNELLES	1 352 €	0%
REPRISE DE PROVISIONS	0 €	0%
VALORISATION DU BENEVOLAT	214 279 €	
	477 335 €	100%

Le compte de résultat agrégé de l'association

Il s'agit de l'agrégation des comptes des 18 sections et du compte générique. Il est représenté par le compte de résultat et de trésorerie.

Le compte de résultat dégage un excédent de 2 890 €, soit environ 1 % des recettes ce qui est presque négligeable et confirme la gestion saine et "au plus juste" des sections.

Le compte de résultat en valeurs :

Charges ALB	283 328 €	
ACHATS	50 529 €	6%
SALAIRES ET CHARGES	160 641 €	20%
SERVICES EXTERIEURS	3 172 €	0%
AUTRES SERVICES	66 759 €	8%
IMPOTS	360 €	0%
PROVISIONS	0 €	0%
DIVERS	1 868 €	0%
VALORISATION DU BENEVOLAT	229 296 €	
	795 952 €	100%

Recettes ALB	286 218 €	
COTISATIONS	152 391 €	19%
ADHESIONS	17 915 €	2%
VENTES DE MARCHANDISES	5 457 €	1%
PRESTATIONS MISE A DISPOSITON DE PERSONNEL	42 920 €	5%
	0 €	0%
SUBVENTIONS	57 110 €	7%
PUBLICITE	5 027 €	1%
PRODUITS FINANCIERS	1 579 €	0%
RECETTES EXCEPTIONNELLES	3 818 €	0%
REPRISE DE PROVISIONS	0 €	0%
VALORISATION DU BENEVOLAT	229 296 €	
	801 732 €	100%
Résultat	2 890 €	

TRESORERIE	
Soldes des comptes courants au 30/06/2017	115 785 €
Charges à payer	20 374 €
Produits à recevoir	22 900 €
Disponible net	118 311 €
Compte livret	56 868 €

Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2016-2017 Rapport R.H.

- 18 salariés
- 3 en CDI
- 14 en CDII
- Ce qui représente 3,3 ETP

Gestion des salaires

- Convention avec le G.E 35 depuis le 1er Janvier
- Coût pour l'ALB (15 euros par salarié)

Mutuelle Assurance Santé

- Contrat avec le CIC
- Prise en charge par l'ALB à hauteur de 50%

Droit du travail

- ALB est comparable à une petite entreprise qui se doit de respecter les règles du droit du travail.
- Mise en place d'un règlement intérieur et de sa partie disciplinaire que chacun des salariés doit connaître, signature obligatoire pour les nouveaux embauchés.

Entretien professionnel

- Mise en place des entretiens professionnels obligatoire depuis 2014, une entretien tous les 2 ans.
- Cette année 2 réalisés pour les CDI, Basket et Bad, mais souhaitable que cela soit étendu à tous les CDII.

Entretien professionnel

- Une doc de préparation donnée aux salariés avant l'entretien.
- Un temps d'entretien entre 1h30 et 2h pris sur temps de travail.

Fiche de poste

- Mise en place de fiche de poste détaillée pour chaque salarié.
- Cette année 2 réalisés pour les CDI, Basket et Bad, mais souhaitable que cela soit étendu à tous les CDII.

Formation

- Formation Basket Santé suivie par l'animateur Basket sur 5 jours à Paris.
- Formation diplôme d'Etat pour notre animateur Bad, sur 18 mois (15 mai 2017/18 Juin 2018) une semaine par mois à Bordeaux.

Engagement Associatif

- Nous faisons le maximum pour :
maintenir un esprit de liberté tout en développant le sens de l'initiative.
- Inciter les bénévoles à prendre des responsabilités en construisant des outils d'aide aux responsables et trésorier de section.

Merci

- A Marie pour le suivi avec le G.E.
- Aux Présidents de section
- Aux Trésoriers de section
- A tous les bénévoles